



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2010

La séance est ouverte à 18h.30, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG et Claire-Lise HALDEMANN, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Yves MERMIER, Jan SLETTENHAAR et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusée : Mme Catherine LUGINBÜHL, conseillère municipale

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2010 ;
- 2) Prestation de serment de M. Jan SLETTENHAAR ;
- 3) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 4) Communications de l'Exécutif ;
- 5) Approbation du budget pour l'exercice 2011 ;
- 6) Propositions de motions et résolutions ;
- 7) Rapports des commissions ;
- 8) Fixation des dates des prochaines réunions de commissions ;
- 9) Demandes de naturalisations
- 10) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Augmentation des indemnités du Maire et des adjoints pour 2011 : unanimité des membres présents (11).
- Taxe professionnelle communale : unanimité des membres présents (11).
- Budget 2011 : unanimité des membres présents (11).
- Création d'une zone 20 km/h. dans le périmètre de la mairie : 10 pour / 1 contre (M. ISELI)
- Mandater la commission aménagement pour l'étude de chemins piétonniers sur la commune : 10 pour / 1 abstention (M. ISELI).
- Inscription d'une « ligne verte » au budget 2012 et attribuer le mandat à la commission environnement : 10 pour / 1 abstention (M. GARRIGUES)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2010

M. GOY, page 7, point 8.5 : le surcoût de Fr. 1'500,-- n'est pas compté par poteau, mais sur l'ensemble du système d'éclairage.

Mme ROSENBERG, page 4, point 4 : Elle aimerait que le mot « restrictif » soit modifié en répressif. De plus, ce n'est pas à la commune de faire le travail de la police, ni d'éduquer les enfants à la place des parents. Enfin, elle ne comprend pas le pourquoi il y a 3 points d'exclamation et aimerait qu'ils soient supprimés. (Les points d'exclamation ont été mis, à cause de la persuasion et du ton employé par Mme ROSENBERG sur le fait que les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation de leurs enfants.)

M. FLECK, page 4, point 4 : En ce qui concerne le résultat du vote, il fait partie des personnes qui ont voté contre. Ce qui nous donne : 2 pour (Mme ROSENBERG et M. JUNGO) / 8 contre (l'Entente et M. FLECK) / 1 abstention (M. ISELI).

M. VILLARS, page 2, point 2.2 : Il aimerait rajouter que les membres de l'Exécutif et le secrétariat sont invités à l'apéro du début de fin d'année.

Pour conclure, il émet une petite remarque sur une formulation assez drôle d'un paragraphe à la page 4.

Les conseillers n'ayant plus de remarques à apporter, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents (11), avec remerciements à ses auteurs.

2. Prestation de serment de M. Jan SLETTENHAAR

M. VILLARS lit le texte de la prestation de serment à M. SLETTENHAAR, et c'est en levant la main droite qu'il promet fidélité à la constitution, sous les applaudissements des conseillers.

M. VILLARS souhaite la bienvenue à M. SLETTENHAAR.

2.1 Répartition du groupe Ensemble dans les commissions

Finances : MM. JUNGO et SLETTENHAAR

Economie : Mme ROSENBERG et M. JUNGO

Travaux : MM. JUNGO et SLETTENHAAR

Environnement : M. SLETTENHAAR qui prend la vice-présidence

Social : M. JUNGO

Civisme : Mme ROSENBERG

« Forestal » : M. SLETTENHAAR

3. Communications du bureau du Conseil municipal

3.1 Rapports des commissions aux séances du Conseil municipal

M. VILLARS demande une nouvelle fois, de ne pas refaire les débats des séances de commissions, mais de transmettre uniquement des propositions qui se sont dégagées des séances. Si aucune nouveauté n'est issue de la séance, le rapport se résume simplement par : la commission poursuit son travail.

3.2 Bureau de vote 2011

La confirmation des personnes désignées est attendue.

3.3 Constituante

M. FLECK demande si l'Exécutif ne veut pas une fois aborder ce sujet ?

Mme MEYER : oui, mais pas ce soir.

4. Communications de l'Exécutif

4.1 Remplacement de Pierrot TERRIER

42 dossiers sont parvenus dans les délais.

11 dossiers ont été sélectionnés.

Les candidats seront reçus à partir de demain, jusqu'au vendredi 19 novembre prochain.

Le but étant de retenir les 3 meilleures candidatures, pour une deuxième interview.

4.2 Poste d'Athenaz

La direction de la poste a été rencontrée une nouvelle fois le 5 octobre dernier et nous a confirmé leur souhait de trouver une solution viable pour le bureau d'Athenaz.

Le sondage effectué dans notre bulletin du mois de juin n'a pas reçu de propositions sérieuses et Mme le Maire a proposé à la direction de la poste, l'éventualité d'accueillir le service postal au sein de l'administration communale, à Sézegnin.

Pour que ceci soit réalisable, Mme MEYER a demandé aux architectes la possibilité d'intégrer les modifications nécessaires pour l'installation du module de poste (108 cm de large sur 70 de profondeur) au niveau de la réception.

Mme MEYER s'est rendue sur la commune d'Etagnières pour y rencontrer le boursier communal, qui accueille ce service postal depuis maintenant 3 ans, au sein de l'administration communale, à satisfaction.

Si notre proposition tient la route, la direction de la poste est d'accord de garder le bureau de poste actuel, jusqu'à ce que nous rejoignons nos locaux.

4.3 Noctambus

La 2^{ème} tournée sera réintroduite dans notre commune dès le 12 décembre 2010. Le coût supplémentaire est de Fr. 100,-- / année.

4.4 Conseil d'établissement

Ce conseil, qui réunit les enseignants des écoles d'Athenaz, de Soral et de Laconnex, ainsi qu'un groupe de parents, se révèle finalement très constructif.

Sans rentrer dans les détails, la volonté des enseignants est de se concentrer sur 2 axes majeurs, à savoir :

- La lecture
- L'aide aux enfants en difficulté, notamment en instaurant des études surveillées par des enseignants et aussi une surveillance des devoirs.

4.5 Fête de Noël de l'école

Sera sous la forme d'une fenêtre de l'Avent, le lundi 20 décembre, à l'école.

4.6 Sécurité routière

Les travaux redémarreront dès jeudi et seront terminés d'ici la fin de l'année 2010.

5. Approbation du budget pour l'exercice 2011

Mme MEYER : A sa connaissance, aucune question n'est parvenue à la mairie, à l'Exécutif ou à la commission des finances. M. VILLARS peut donc passer directement à la lecture des différentes délibérations.

5.1 Indemnités Maire et adjoints

M. VILLARS donne lecture de la délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

De fixer les indemnités allouées à Madame le Maire à Fr. 18'900.—et les indemnités allouées à chacun de ses adjoints à Fr. 12'600.--, soit Fr. 44'100.—au total.

De porter cette somme sur la rubrique budgétaire 2011 suivante :

02.300.00 – Indemnités aux Maire et adjoints

5.2 Taxe professionnelle

M. VILLARS donne lecture de la délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

1. De fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2011 à **Fr. 30.--**.

5.3 Budget 2011

Mme ROSENBERG aimerait connaître le taux d'intérêts des emprunts de la commune.

M. TERRIER : Le 1^{er} emprunt qui arrivera à échéance en 2017 est à 3,349 %. Le 2^{ème} emprunt qui arrivera lui, à échéance en 2022 est à 3,5 %.

Ces précisions étant apportées, M. VILLARS passe ensuite à la lecture de la délibération pour l'approbation du budget de fonctionnement 2011 qui comprend également le budget des investissements dont la charge s'élèvera à Fr. 4'955'500.--, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

1. D'approuver le budget de fonctionnement 2011 pour un montant de **Fr. 3'723'164.--** aux charges et de **Fr. 3'723'376.--** aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à **Fr. 212.--**.

2. De fixer le taux des centimes additionnels pour 2011 à **50 centimes**.

3. D'autoriser Madame le Maire à emprunter en 2011 jusqu'à concurrence de **Fr. 4'369'085.-** pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

4. D'autoriser le Maire à renouveler en 2011 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

6. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

7. Rapports des commissions

7.1 Commission aménagement

Travaux de sécurité routière : la commission a insisté auprès de M. GARDI pour que la fin des marquages et des travaux d'aménagement soit réalisés au plus vite.

M. GARDI : La DGM met un temps interminable pour sortir les plans de marquages et sans leur aval, nous ne pouvons rien entreprendre. Le délai que la DGM nous avait annoncé étant passé, M. GARDI leur a téléphoné pour les presser, mais ils sont débordés !!! Nous allons encore attendre un petit peu et si jamais rien ne bouge, allons essayer de procéder différemment.

Zone 20 km devant la salle et la mairie : La commission souhaiterait que la zone devant ces bâtiments soit traitée en zone 20 km/h.

Mme le Maire informe qu'une demande a été faite auprès du paysagiste, que lors des aménagements extérieurs, soit prise considération la parcelle qui sépare les deux bâtiments et un débordement sur la route. Ceci étant dit, le paysagiste n'a pas les compétences pour étudier la faisabilité d'une zone 20 km. Si c'est le souhait de ce Conseil municipal, il faut mandater formellement la commission.

M. JUNGO demande si la commune a déjà eu recours à un radar qui indique la vitesse ?

Mme MEYER : Ce genre de radar a déjà été installé à plusieurs endroits stratégiques de la commune, dont celui-ci, mais le résultat n'a pas été concluant.

Mme ROSENBERG aimerait savoir s'il serait possible d'installer ce genre de radar, notamment à l'entrée de Sézegnin, lorsqu'on vient d'Athenaz ?

M. VILLARS ne pense pas que ce soit le moment d'en parler. Cela concerne plutôt « les questions et divers ».

Avant que les conseillers se prononcent, M. GARDI rappelle que TRAFITEC avait émis la possibilité de créer une zone 20 km à cet endroit et nous voulions attendre la fin des travaux. La faisabilité a déjà été démontrée. C'est pourquoi, il ne sait pas si cela vaut vraiment la peine de redemander une étude, surtout quand on connaît le prix qu'elle coûte.

La question à poser ce soir, c'est de savoir si les conseillers, dans le cadre des aménagements extérieurs, sont favorables à la zone 20 km dans le périmètre de la mairie ?

10 pour / 1 contre (M. ISELI)

Containers-terrier : Le nombre de containers est à redéfinir. Délai mi novembre.

M. GAILLARD aimerait que la commission économie et agriculture questionne les entreprises pour connaître leurs besoins, afin d'optimiser les emplacements de ces containers.

Cabine SIG supprimée – SCSA Cannelet : Site à aménager. Intégrer container-terrier ou/et benne à déchets verts.

Chemins piétonniers : Certaines idées pourraient se réaliser rapidement et MM. BONAÏTI et VILLARS feront une proposition en janvier 2011, pour relier la route de Grenand au centre communal.

Mme ROSENBERG aimerait que le mandat soit attribué d'une manière plus officielle, étant donné que cet objet fait suite à une motion, et peut être faire participer d'autres personnes.

M. VILLARS tient à rappeler à Mme ROSENBERG que ce sujet avait été abordé lors de la séance du bureau du Conseil municipal - dont elle fait partie - à la suite de laquelle, les membres dudit bureau avaient décidés de ne pas aborder la question ce soir, puisqu'il était traité en commission.

Toutefois, M. VILLARS pose la question aux conseillers s'ils sont d'accord de donner le mandat à la commission aménagement pour étudier la réalisation de cheminements piétonniers sur le territoire de la commune ?

10 pour / 1 abstention (M. ISELI)

Chalets de week-end : Pour faire bouger les choses, la commission propose de rédiger une résolution.

M. Pierrot TERRIER informe qu'il essaie d'atteindre M. MASTRANGELO. Sans succès pour l'instant.

7.2 Commission économie

La plaquette sera prête fin novembre. La réunion avec les entreprises est prévue en début d'année prochaine, lorsque les agendas seront moins chargés.

Les panneaux pour le troc sont là et sont en voie de finitions.

Au sujet de la plaquette, Mme MEYER fera le maximum pour réaliser les corrections telles que souhaitées, mais elle remercie d'ores et déjà la commission économie pour son indulgence face à la 1^{ère} édition.

7.3 Commission environnement

Verger communal : La question a été posée à M. VARIDEL pour la faisabilité du verger communal sur la nouvelle parcelle. La situation est tout à fait viable, mais il faudra planter les arbres au centre du terrain. Il en découle que moins d'arbres seront plantés que ceux prévus initialement. Une nouvelle offre est donc demandée.

Une offre est également demandée pour l'entretien. Les agriculteurs et les Jardins de Cocagne seront également approchés.

En ce qui concerne la plantation, prévue ce printemps, elle s'effectuera par l'école, en collaboration avec Pro Natura qui profitera de leurs transmettre un maximum d'informations.

Consommation énergétique : Un contact est pris pour effectuer un audit.

Ligne budgétaire « verte » pour 2012 : Lors de la dernière séance du Conseil municipal, cette idée avait été évoquée et la commission souhaiterait obtenir le mandat permettant d'y travailler.

Les conseillers sont favorables par 10 voix pour et 1 abstention (M. GARRIGUES).

8. Fixation des dates des prochaines commissions

- Lundi 15.11.10 à 18h.00 commission civisme chez Yves Mermier
- Mardi 23.11.10 à 18h.30 commission sociale mairie
- Mercredi 24.11.10 à 20h.30 commission environnement mairie
- Lundi 29.11.10 à 20h.00 commission travaux mairie

La date de la commission économie sera transmise aux intéressés par e-mail.

M. VILLARS rappelle que les dates doivent se fixer lors des séances de commissions.

9. Demandes de naturalisation

Le huis clos est prononcé pour ce point.

10. Questions et divers

- 10.1 M. MERMIER souhaiterait que la date pour la visite du chantier des bâtiments de Sézegnin soit rappelée.

Ce samedi 13 novembre à 9h.00, directement sur place.

- 10.2 M. FLECK se dit surpris de constater que le bulletin d'information d'octobre comprend six articles signés de membres de l'Entente alors que les siens (petites annonces et rugby) ne le sont pas. Il soulève divers autres aspects inacceptables à ses yeux.

En ce qui concerne les mesures de soutien en faveur des jeunes, il constate que son abstention a été sortie de son contexte (création parallèle de la commission civisme et sécurité). Telle qu'elle est présentée, l'information peut donner l'impression qu'il est contre les jeunes, ce qui n'est absolument pas le cas. Commentaire : « Si on voulait démolir quelqu'un à la veille des élections on ne s'y prendrait pas autrement ». Il se demande au passage si le bulletin est bien le lieu de décortiquer les interventions et les votes personnels.

L'énoncé du mandat de la nouvelle commission « civisme et sécurité » tel qu'il a été adopté à la majorité est suivi d'un commentaire selon lequel la commission « se limitera à proposer un catalogue de mesures visant à prévenir la survenue d'incidents ou d'actes d'incivilité ». Soit à peu près ce que proposait Ensemble, proposition écartée à neuf contre deux !

On parle en page 4 de la Bourse d'échange et l'on dit que le bulletin reviendra plus en détail sur son fonctionnement. Or on y revient en page 8 dans les infos pratiques avec l'article de M. FLECK... sans celui de Mme VEDRINE sur le troc, qui devait impérativement paraître à la suite.

En conclusion, M. FLECK se demande si le bulletin va se muer, en période pré-électorale, en instrument de propagande au service de l'Entente et de démolition des autres formations. En tout état de cause, il considère qu'il faudrait apporter davantage d'attention à la diffusion de l'information communale à travers le bulletin.

Mme MEYER rappelle qu'elle avait demandé à chaque président de commission de rédiger des articles. Malheureusement, elle n'a pas été entendue de tous, et le délai de remise des articles pour la rédaction non plus, n'a pas été respecté.

Par contre, elle regrette sincèrement que l'article de Mme VEDRINE ait été oublié, car il était très bon, et il ne faut pas voir là une volonté de censure.

En ce qui concerne les articles signés, elle attire l'attention sur le fait que l'auteur de l'article du rugby ne l'a pas signé, donc...

M. FLECK rappelle à ce propos, qu'à la base, il avait été décidé de ne signer aucun article.

Mme le Maire insiste sur le fait qu'elle ne veut pas que ce bulletin devienne un outil de propagande politique et elle est vraiment désolée que cette édition soit perçue comme tel. Elle s'engage à faire paraître un communiqué rectificatif dans le prochain bulletin communal,

M. GAILLARD propose que ce bulletin soit relu dans le cadre du bureau du Conseil municipal.

M. VILLARS approuve cette proposition et ajoute que M. FLECK pourrait aussi être consulté.

Afin de ne pas être sans arrêt dans l'urgence et d'éviter ce genre de bourdes, Mme MEYER demande instamment aux conseillers de bien vouloir respecter les délais. De plus, l'article de Mme VEDRINE sera publié dès que les panneaux seront posés.

Quant à Mme ROSENBERG, elle se dit déçue car elle a l'impression que les articles ont été triés.

- 10.3 M. SLETTENHAAR est content d'être parmi nous.

- 10.4 M. JUNGO a apprécié l'intervention de M. FLECK sur le bulletin communal.

- 10.5 M. BONAITI remercie M. JEMMELY pour le local des pompiers. Il aimerait également savoir si nous avons les chiffrages de la mise en passe et des changements.

M. JEMMELY : Non, pas encore.

10.6 M. JEMMELY rappelle que le Noël des aînés est fixé au 14 décembre prochain à 18h.30 et que nous avons besoin de tout le monde pour le service.

M. GOY nous prie de bien vouloir excuser son absence lors de cette fête.

Mme ROSENBERG également. Elle sera absente de Genève jusqu'au 20 décembre.

10.7 Mme MEYER informe que la commune de Corsier vient de terminer l'organisation et le jugement d'un concours d'architectes. Elle demande si les conseillers souhaiteraient rencontrer M. HENCHOZ, Maire de Corsier pour partager son expérience ?

Les conseillers sont d'accord.

M. FLECK demande quels sont les gabarits à respecter

Mme le Maire : Ils se définiront avec le concours.

M. JUNGO demande si une présentation Powerpoint est prévue ?

Mme MEYER : Oui, ça vient.

10.8 Mme MEYER donne la lecture d'un courrier de la famille COSGROVE qui nous remercie pour les bons moments partagés dans cette commune où il fait bon vivre.

10.9 Mme le Maire tient à remercier chaleureusement M. VILLARS pour l'organisation du voyage du Conseil municipal et aussi pour l'avoir conviée à y participer.

En guise de conclusion, M. VILLARS distribue un souvenir de ce voyage à tous les conseillers et membres du secrétariat.

La séance est close à 19h.45.

Les conseillers sont invités à fêter l'approbation du budget 2011, au restaurant le Renfort, où toute son équipe nous attend.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :